

DES ENJEUX FORTS POUR MARSEILLE

La Castellane : lancement du projet de renouvellement urbain

Mis en ligne le jeudi 15 janvier 2015

J e u d i 1 5 j a n v i e r , a e u l i e u l a s i g
u r b a i n d e L a C a s t e l l a n e d a n s l e 1



Signature du protocole de préfiguration pour la Castellane

Fort du premier bilan des **14** projets de renouvellement urbain de Marseille, le projet pour **La Castellane** amorce la transition vers le **Nouveau Programme de Renouvellement Urbain**, tel qu'il a été annoncé par le ministre Patrick Kanner le 16 décembre 2014.

Les nouveaux projets élargissent l'approche, avec quatre convictions :

- accroître la synergie entre les actions pour la cohésion sociale et celles qui interviennent sur le bâti
- impliquer tous les acteurs publics et privés, et associer les habitants à la conception des projets
- favoriser l'emploi et le développement économique
- élargir le territoire des projets, pour qu'ils s'inscrivent dans la cohérence des Politiques Publiques, à l'échelle de la Métropole.

Le protocole de préfiguration pour La Castellane a été signé en présence de Jean-Claude Gaudin, Maire de Marseille, d'Arlette Fructus, adjointe au maire, déléguée à la rénovation urbaine, à la politique de la ville et au logement, de Michel Cadot, Préfet

de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône et de Marie Lajus, Préfète déléguée pour l'égalité des chances.

Il a été signé par l'Etat, l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine, la Ville de Marseille, la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, Erilia, la SNHM, la Phocéenne d'Habitation, Logirem, la CAF 13, le GIP Marseille Rénovation Urbaine, le GIP Politique de la Ville et la Caisse des Dépôts et Consignations.

L'enjeu est de réinscrire cet isolat dans la dynamique de la ville et d'assurer le développement du grand territoire, de Saint-Antoine à L'Estaque.

Le projet propose de « dédensifier » le quartier au moyen de 200 à 300 démolitions et la réhabilitation des quelques 900 logements restants, de créer une trame d'espace public pour ouvrir à tous la possible traversée de la cité, de reconnecter la cité à la ville et aux pôles économiques riverains, de faciliter les franchissements des grandes infrastructures et de créer les conditions de la diversité urbaine aux abords (logements, commerces, activités).

Un mode d'intervention renouvelé sera proposé avec des actions de prévention et de sécurisation pour pacifier la cité, en insistant sur la réussite scolaire, les activités sportives et l'insertion professionnelle

Mission renouvellement urbain

Immeuble CMCI
2 rue Henri Barbusse
13001 Marseille
Tél. : 04 95 09 59 85
mru@ampmetropole.fr

<http://www.marseille-renovation-urbaine.fr/toutes-les-actualites/actualite-23.html>